

Pièce Jointe n°46

Procédés de fabrication

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	3
INTRODUCTION	4
I. PRESENTATION DU DEMANDEUR	5
I.1. Secteur d'activité et présentation du demandeur	5
I.1.1. Situation générale et position administrative (fiche signalétique)	5
I.1.2. Activités du demandeur	6
I.1.2.1. Données générales	6
I.1.2.2. Principaux flux et mode opératoire	7
I.1.3. Terrains et bâtiments	8
I.1.5. Produits et équipements	15
I.1.6. Activités potentiellement polluantes	22
I.2. Activités répertoriées par les nomenclatures Environnement et eau	23
I.2.1. Situation actuelle	23
I.2.2. Situation projetée	24
I.2.3. Loi sur l'eau	25
I.2.4. Directive IED	25
I.2.5. Calcul SEVESO	25

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Le présent dossier s'inscrit dans le cadre du titre I du livre V du Code de l'Environnement, relatif aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Le contenu du Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter est conforme aux prescriptions du Code de l'Environnement et des textes réglementaires suivants :

- dispositions relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement : articles L 511-1 à L 517-2 et articles R 512-1 à R 517-10 du Code de l'Environnement ;
- dispositions relatives aux enquêtes publiques : articles L 123-1 et suivants du Code de l'Environnement.

En outre, les principaux textes réglementaires régissant le fonctionnement de l'installation sont les suivants :

- arrêté du 2 février 1998 modifié, relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau, ainsi qu'aux rejets de toute nature des ICPE soumises à autorisation ;
- arrêté du 23 janvier 1997 relatif au bruit aérien émis par les ICPE ;
- arrêté du 29 septembre 2005 relatif à l'évaluation et à la prise en compte de la probabilité d'occurrence, de la cinétique, de l'intensité des effets et de la gravité des conséquences des accidents potentiels dans les études de dangers des installations classées soumises à autorisation ;
- arrêté du 4 octobre 2010 relatif à la prévention des risques accidentels au sein des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation ;
- décret n° 2011-828 du 11 juillet 2011 portant diverses dispositions relatives à la prévention et à la gestion des déchets.

Le site doit également respecter les préconisations des schémas suivants :

- Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Loire Bretagne ;
- Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux (SAGE) de la Vienne.

INTRODUCTION

Créée en 1956, la société Atelier Réunis du Centre Ouest (ARCO) spécialisé dans la fabrication d'accessoires de camping, voile, chasse et pêche est implantée dans le département de la Vienne (86) à Châtellerault. En 1959, elle fusionne avec les Entreprises Tranchants pour la confection de matériels légers pour le camping et sacs de sports.

Création de la Société Nouvelle ARCO en 1988 par le rachat par M. BERBERIAN. L'entreprise stoppe la fabrication des produits de la marque « ARCO » afin de débiter sa collaboration avec la Maison Vuitton en 1991. Reprise de ARCO par Bruno JOYEROT, en 2008 et développement la collaboration avec de grandes maisons internationales de maroquinerie.

Enfin en 2019, une nouvelle usine est construite 11 rue Auguste Sutter pour couvrir le très fort développement de l'entreprise. Ce site a été déclaré au titre des installations classées.

L'entreprise fabrique des sacs et autres accessoires de maroquinerie avec trois grandes étapes de fabrication. Pour commencer une opération de coupe, soit numérique, soit manuelle sur toiles ou cuirs, ensuite une opération de préparation (encollage/thermocollage, refente/parage, filetage, marquage, rembourage, coloration et piquage auto), et enfin une opération de piquage / montage.

ARCO souhaite adapter sa situation administrative à son développement et à la réglementation des Installations Classées pour la protection de l'Environnement. En effet, la puissance maximum de l'ensemble des machines asservies à la maroquinerie dépasse désormais 200 kW.

Le signataire de la demande d'autorisation d'exploiter au titre des installations classées est Monsieur Pierre REAU, Directeur d'ARCO.

I. PRESENTATION DU DEMANDEUR

Le secteur d'activité d'ARCO, l'organisation du site d'étude, ainsi que les activités soumises à autorisation et déclaration préfectorales d'exploitation sont présentés ci-après.

I.1. Secteur d'activité et présentation du demandeur

I.1.1. Situation générale et position administrative (fiche signalétique)

Fiche signalétique	Site d'étude
Nom	ATELIERS REUNIS DU CENTRE OUEST (ARCO)
Forme juridique	Société par Actions Simplifiées
Adresse	11 AVENUE AUGUSTE SUTTER 86100 CHATELLERAULT
Adresse e-mail	g.taverne@arco86.fr
Numéro SIRET	347991069 00076
Code APE	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie 1512Z
Date de création	16 août 1988
Date d'implantation sur le site d'étude	19 août 2019
Nombre d'employés	950 personnes
Directeur du site d'étude	M. Pierre REAU
Signataire de la demande (nom et qualité)	M. Pierre REAU, Directeur

Tableau 1 : Situation administrative de l'entreprise

I.1.2. Activités du demandeur

I.1.2.1. Données générales

Les principales activités réalisées sur le site de la société ARCO sont les suivantes :

Secteurs de production	Unités spécifiques	Quantité annuelle traitée*
Secteur Coupe	<ul style="list-style-type: none">- coupe en commande numérique ou en manuel ;- refente ;- surcoupe.	285 000 sacs à main
Secteur préparation	<ul style="list-style-type: none">- encollage / thermocollage ;- refente / parage ;- filetage ;- marquage ;- rembordage ;- coloration ;- piquage auto (doublures, poches, ...).	
Secteur piquage	<ul style="list-style-type: none">- assemblage complet du sac.	

* données année 2020

Tableau 2 : Activités du demandeur

I.1.2.2. Principaux flux et mode opératoire

Les principaux flux de matières inhérents à l'activité réalisée sur le site sont les suivants :

Produits entrants	Type	Quantité annuelle utilisée / produite*	Quantité maximale stockée*	Lieu de stockage
Flux entrants				
Matières premières principales	Toiles	248 550 m ²	75 000 m ² 31 tonnes	Magasin Toiles
	Cuir	160 000 m ²	22 000 m ² 44 tonnes	Magasin Cuir
	Composants et bijouterie (anses, poignées, etc ...)	1 467 000 / U	137 000 / U	Magasins composants et pièces métalliques
	Pièces métalliques	6 000 000 / U	1 422 000 / U	
	Renforts	1 710 000 / U	264 000 / U	
Matières de conditionnement	Film d'emballage	-	15 rouleaux	Magasin expédition
	Cartons	-	389 000	
	Palettes en bois	-	500	Stockage extérieur
		-	50	Stockage intérieur
Flux sortants				
Produits finis et semi-finis	Sacs à mains finis	285 000 unités	3 000 unités	Stockage semi-fini
	Sacs à mains non finis (en cours de production)	-	12 000 unités	Ensemble de l'atelier

* données Année 2020

Tableau 3 : Données de production

L'activité exercée sur le site peut être schématisée selon le synoptique présenté ci-dessous.

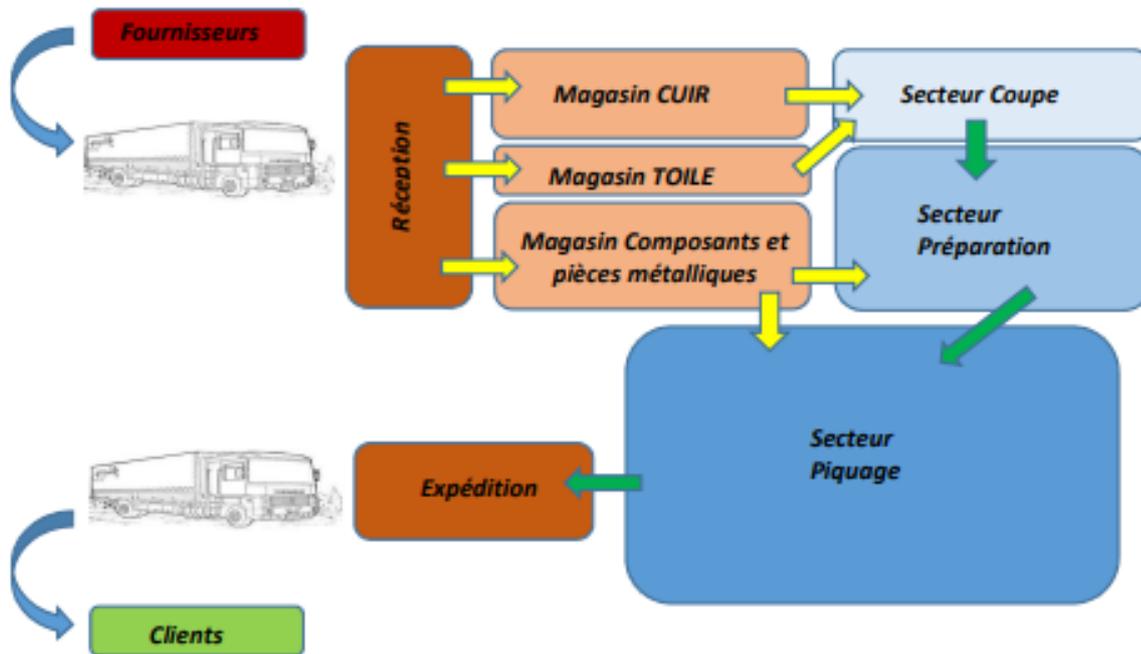


Figure 1 : Mode opératoire de production

1.1.3. Terrains et bâtiments

- **Généralités**

Organisation générale du site	<ul style="list-style-type: none"> - Bâtiment occupant la partie sud de la parcelle ; - Site desservi par deux entrées, sur la Rue Auguste Sutter (salariés / visiteurs et marchandises) - Parking occupant la partie nord du site
Forme du terrain	Rectangulaire
Superficie totale du site	29 500 m ² , dont 12 836 m ² pour les bâtiments
Superficie du parking et des voiries	12 901 m ²
Références cadastrales des parcelles occupées	Section EM parcelles n°174 et 67

Tableau 4 : Organisation générale du site

La localisation du site est représentée ci-dessous :



Figure 2 : Vue aérienne du site

Les zones de travail au sein du bâtiment sont présentées ci-après :

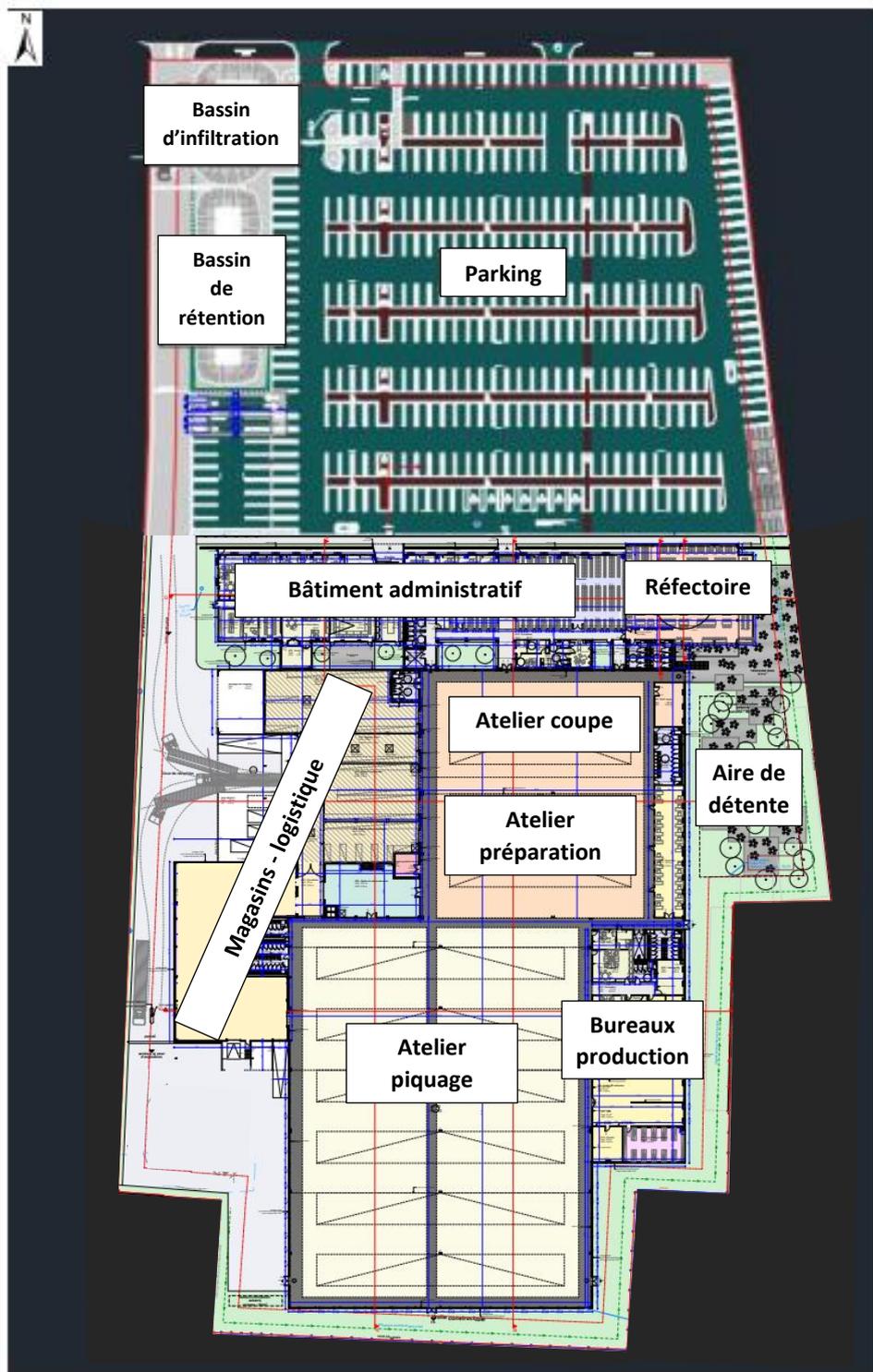


Figure 3 : Plan du site

• **Organisation du site**

Zones	Position	S (m ²)	Affectation / Remarques
Bâtiment atelier production	En partie sud du site	10 432	Le bâtiment comporte : <ul style="list-style-type: none"> - une réception de marchandises ; - un magasin composants et pièces métalliques ; - un magasin toile ; - un magasin cuir ; - un atelier coupe ; - un atelier préparation ; - un atelier piquage ; - des bureaux de production ; - un magasin expédition.
Bâtiment administratif	Au nord du bâtiment de production	2 091	Administration et direction
Terrasse	A l'est du bâtiment administratif	313	Terrasse extérieure
Parking	Limite nord du terrain	10 091	Stationnement des employés et visiteurs (véhicules légers).
Voiries imperméabilisées	A l'ouest du bâtiment atelier production	2 810	Circulation poids lourds
Zones non imperméabilisées	En pourtour de la parcelle	3 024	Espaces verts et aire de détente
Bassin de rétention	Limite nord-est du terrain	308	Régulation des eaux pluviales et rétention des eaux d'extinction incendie
Bassin d'infiltration	Limite nord-est du terrain	431	Récupération des eaux pluviales du site hors frange sud de la circulation des PL Infiltration avant éventuel rejet au réseau EP urbain
TOTAL		29 500	m²

Tableau 5 : Organisation du site

- Organisation des bâtiments

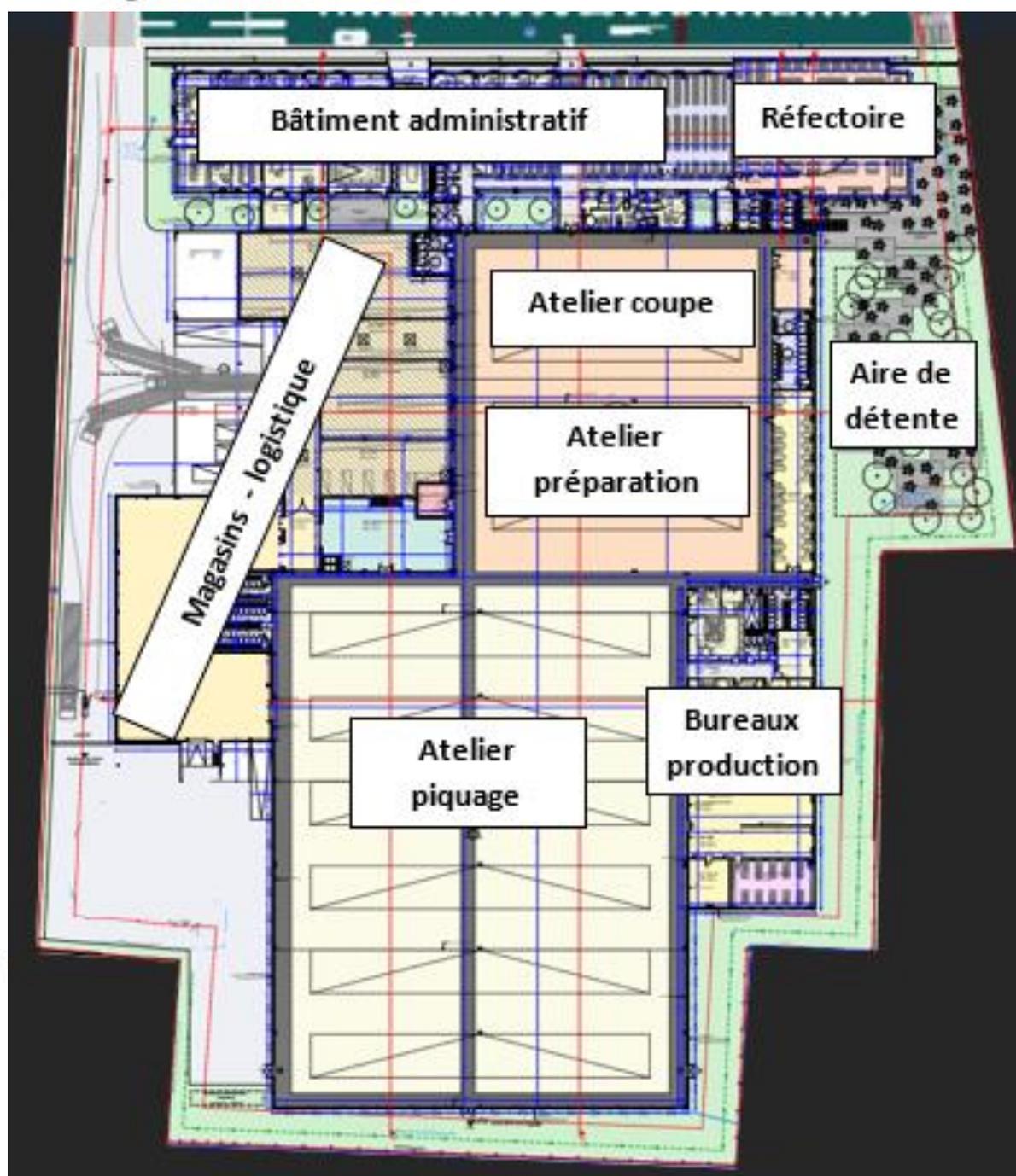


Figure 4 : Plan du bâtiment d'exploitation

Le plan de masse ICPE est en PJ 48.

- **Bâtiment administratif**

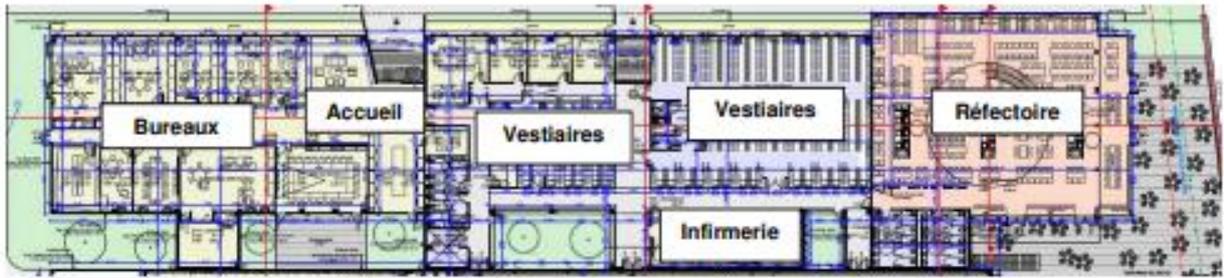


Figure 5 : Plan du bâtiment administratif

- **Bureaux de production**

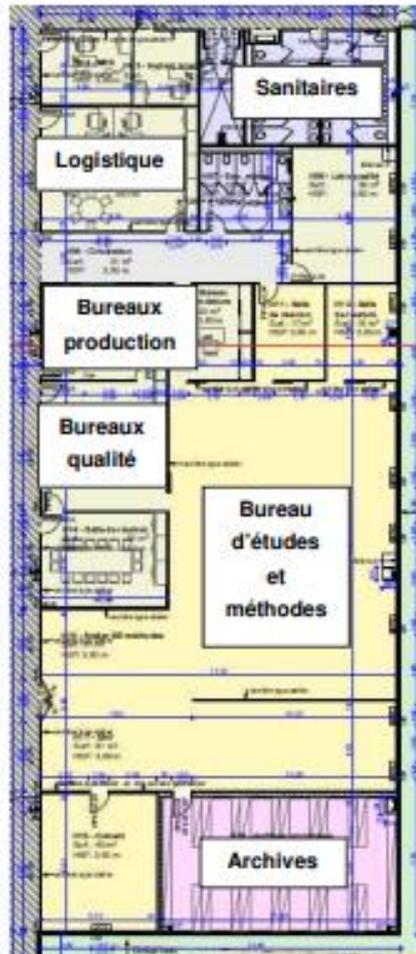


Figure 6 : Plan des bureaux de production

- Zone de stockage rez-de-chaussée

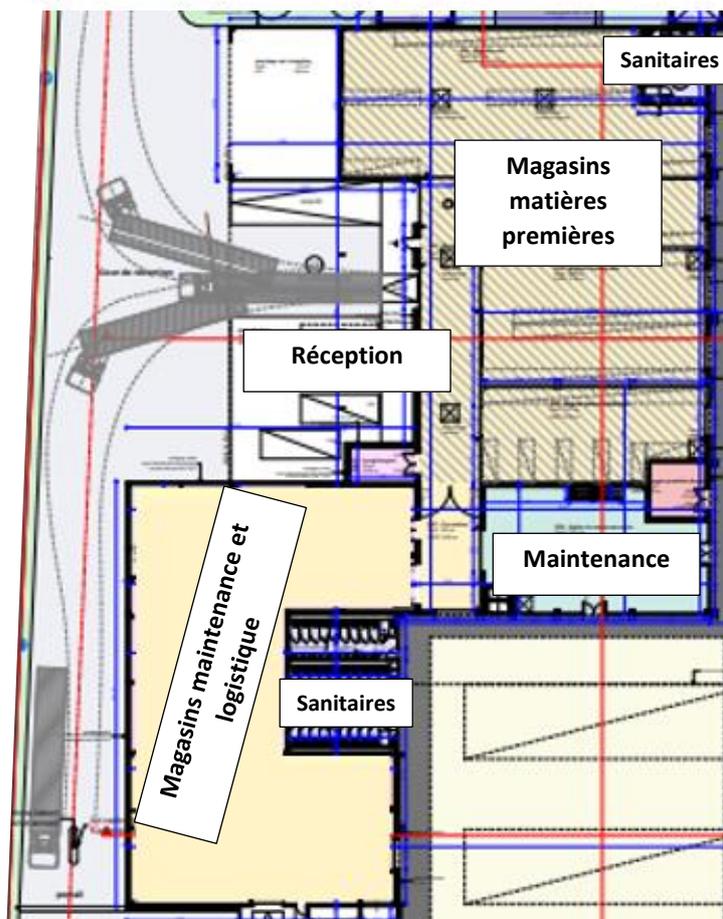


Figure 7 : Plan des stockages au rez-de-chaussée

- Zone de stockage 1^{er} étage

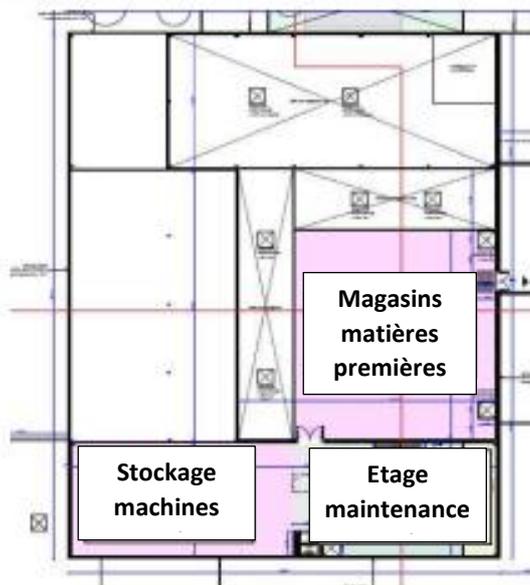


Figure 8 : Plan des stockages à l'étage

I.1.5. Produits et équipements

Les produits et équipements de l'installation sont présentés ci-après.

- **Secteur coupe**

Equipement	Puissance totale (kW)	Commentaires
Découpe numérique	128	8 dans la zone
Matelassage	0,4	2 dans la zone
Presse	24,5	5 dans la zone
Refendeuse	17,8	4 dans la zone
Total puissance installée	171 kW	

Tableau 6 : Caractéristiques des installations du secteur coupe

- **Secteur préparation**

Equipement	Puissance totale (kW)	Commentaires
Calandreuse	12,47	7 dans la zone
Diviseuse	3	2 dans la zone
Embosseuse	13	2 dans la zone
Encollage	16,15	12 dans la zone
Fileteuse	2,9	4 dans la zone
Fontaine	3,15	3 dans la zone
Four	20,5	9 dans la zone
Machine à coudre	11,44	19 dans la zone
Marquage	1,1	2 dans la zone
Pareuse	4,85	7 dans la zone
Presse	62	12 dans la zone
Refendeuse	10,1	3 dans la zone
Rembordeuse	8,4	7 dans la zone
Séchoir ventilé	1,8	4 dans la zone
Sertisseuse	0	3 dans la zone
Surcoupe filetage	11	2 dans la zone
Table aspirante	0,2	1 dans la zone
Teinture	15,14	62 dans la zone
Verreuse	1,65	2 dans la zone
Visseuse	0,6	2 dans la zone
Total puissance installée	275 kW	

Tableau 7 : Caractéristiques des installations du secteur préparation

- **Secteur piquage**

Equipement	Puissance totale (kW)	Commentaires
Batteuse	5,22	12 dans la zone
Encollage	2,7	8 dans la zone
Four	169,1	31 dans la zone
Machine à coudre	244,2	309 dans la zone
Presse	1,5	11 dans la zone
Retournement	0	3 dans la zone
Séchoir ventilé	1	2 dans la zone
Sertisseuse	2,53	42 dans la zone
Teinture	15,6	50 dans la zone
Verreuse	5,18	14 dans la zone
Visseuse	12	39 dans la zone
Total puissance installée	459 kW	

Tableau 8 : Caractéristiques des installations du secteur piquage

La puissance installée est la suivante :

Secteurs	Puissance
Secteur coupe	171 kW
Secteur préparation	275 kW
Secteur piquage	459 kW
Total puissance	905 kW
Coefficient de foisonnement	66%
Puissance effective	597 kW

Tableau 9 : puissance effective installée

- Secteur stockage

Lieu de stockage	Surface (m ²)	Hauteur (m)	Volume (m ³)
Magasins cuirs	331	7	2 317
Sous-total 1			2 317
Magasins toiles	105	7	735
Magasins composants et pièces métalliques	345	3,3	1138,5
Stockage semi-fini	57	2,5	142,5
Stockage cartons	205	7	1 435
Sous-total 2			3 451
Réception	127	7	889
Expédition	194	3,6	698,4
Zone de préparation mezzanine	357	2,7	964
Atelier de maintenance	167	3,3	551,1
Étage atelier maintenance	126	3,6	453,6
Stockage machines étage	211	3,6	759,6
Sous-total 3			4 315,7
TOTAL			10 084 m³

Tableau 10 : Caractéristiques des lieux de stockages

- Secteur compression (production d'air comprimé)

Matériel	Qté	Type		Puissance électrique unitaire (kW)	Localisation	Fonctions - Caractéristiques
		à piston	à vis			
Compresseur MATTEI OPTIMA 30 kW	2	A plaquettes		30 kW	Local compresseur	Production d'air sous pression pour l'alimentation de l'atelier de production
TOTAL				60 kW		

Tableau 11 : Matériels de l'établissement (secteur compression)

- Secteur chauffage - combustion**

Identification des matériels	Localisation	Combustible	Puissance thermique maximale*	Fonctions et caractéristiques
Aérothermes Quantité : 8	Quai de réception, stock étage, stock carton, local compresseur	Electrique	9,6 kW	Chauffage électrique des locaux.
TOTAL			76,8 kW	

* quantité maximale de combustible exprimée en PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur), susceptible d'être consommée par seconde.

Tableau 12 : Matériels de l'établissement (secteur chauffage - combustion)

- Secteur production de chaud et de froid**

Le chaud et le froid sont produits dans l'atelier par des systèmes de climatisation :

Localisation & fonction	Compresseur			Puissance électrique <u>unitaire</u>		Fluide frigorigène		Localisation du condenseur
	Quantité	Type		Valeur	(kW)	Type	Qté maxi stockée (kg)	
		à piston	à vis					
ROOFTOP 1 Toiture, Chauffage/clim de l'atelier	1	X		94,9	kW	R410A	17,6	Toiture
ROOFTOP 2 Toiture, Chauffage/clim de l'atelier	1	X		94,9	kW	R410A	19	Toiture
ROOFTOP 3 Toiture, Chauffage/clim de l'atelier	1	X		94,9	kW	R410A	19,2	Toiture
VRV Toiture, Chauffage /clim réfectoire 1	1	X		11	kW	R410A	25,64	Toiture
VRV Toiture, Chauffage /clim réfectoire 2	1	X		15	kW	R410A	7	Toiture
VRV Toiture, Chauffage /climatisation Bureau 1	1	X		24	kW	R410A	47,5	Toiture
VRV Toiture, Chauffage /climatisation Bureau 2	1	X		16	kW	R410A	6,3	Toiture
VRV Toiture, Chauffage /climatisation Bureau 3	1	X		24	kW	R410A	38,16	Toiture
VRV Toiture, Chauffage /climatisation Bureau 4	1	X		15	kW	R410A	11,1	Toiture

Localisation & fonction	Compresseur			Puissance électrique <u>unitaire</u>		Fluide frigorigène		Localisation du condenseur
	Quantité	Type		Valeur	(kW)	Type	Qté maxi stockée (kg)	
		à piston	à vis					
VRV Toiture, Chauffage /clim locaux technique	1	X		16	kW	R410A	8	Toiture
Toiture, CTA réflectoire	1	X		8,1	kW	R410A	5,6	Toiture
Toiture, CTA Bureaux	1	X		8,1	kW	R410A	5,6	Toiture
Sol, climatisation local VDI	1	X		15,5	kW	R410A	4	Extérieur arrière local VDI
Sécheur d'air comprimé	1	X		1,76	kW	R410A	1,8	Local compresseur
TOTAL				439,16	kW		216,5	kg

Tableau 13 : Matériels de l'établissement (secteur production chaud et froid)

• Secteur manutention – Chargeurs d'accumulateurs

Matériels	Qté	Batterie		Ouverte (O) ou Etanche (E)	Chargeur		Localisations des postes de charges	Nombre d'éléments de batterie	Puissance unitaire de courant continu nécessaire à la charge
		A ¹	V ²		DC ³				
					V	A			
Caterpillar EP12KRT PAC	1	750	24	E	24	80	Magasin cuir	12	1,92
DOOSAN B20T-7	1	690	48	E	50,4	70	Extérieur	24	3,5
DOOSAN B16R-7	1	1000	24	E	24 36 48	140 130 120	Extérieur	12	7,4
Fenwick L 12 l	1	225	24	E	24	32	Magasin cuir	12	1,03
TOTAL									13,85 kW

¹ Ampérage en Ampères ; ² Voltage en Volts ; ³ Courant continu.

Tableau 14 : Matériels de l'établissement (secteur manutention)

- **Secteur broyage des peaux**

Les rebus des peaux sont broyés avant d'être mis en déchet. Les caractéristiques de ce matériel sont les suivantes :

Thème	Commentaires
Puissance	7,5 kW
Niveau sonore	Ne dépasse pas les 70 dB (A) à 2 mètres
Evacuation des déchets	à l'aide d'un convoyeur vers une benne extérieure

Tableau 15 : Caractéristiques du broyeur

- **Secteur rabotage des billots**

Les billots sont des supports pour la découpe des toiles et des cuirs. Ils sont réutilisés après un passage dans une raboteuse. Les caractéristiques de ce matériel sont les suivantes :

Thème	Commentaires
Puissance moteur	9 - 11 kW
Emissions atmosphériques	Un capot d'aspiration est intégré et relié à un cyclone

Tableau 16 : Caractéristiques de la raboteuse

I.1.6. Activités potentiellement polluantes

Activités potentiellement polluantes	Type de pollution					Commentaires
	Eau	Air	Sol	Bruit	Paysages	
Lavages des matériels	✓					Le rinçage final des matériels d'application des teintures et colles est susceptible de polluer les eaux usées
Parking VL	✓					Les eaux pluviales (EP) sont susceptibles de se polluer au contact des hydrocarbures et boues des véhicules. Le volume d'EP rejeté au milieu est susceptible de former un choc hydraulique sur la rivière Vienne.
Stockages extérieurs (déchets)	✓		✓			Impact potentiel par entraînement vers les eaux superficielles ou les sols, des écoulements et des eaux pluviales de ruissellement, susceptibles d'être chargées en éléments polluants ;
Production d'air comprimé	✓			✓		Emissions de condensats de compression ; Bruit dans l'environnement.
Livraison de matières premières / expéditions de produits finis	✓	✓		✓		Emissions de gaz (CO, CO ₂ , NO _x , SO ₂) et de poussières, inhérentes au trafic routier ; Nuisances sonores, liées au trafic routier. Impact potentiel de pollution dans les eaux pluviales de voiries.
Emploi d'encres et de colles		✓				Les encres, teintures et colles sont en phase aqueuse avec une faible proportion de solvants organiques volatils
Emploi de fluides frigorigènes		✓		✓		Les installations de climatisation sont aux nombres de 14 pour 4 types différents (CTA, ROOFTOP, VRV et climatiseur)
Stockages de matières combustibles	✓	✓	✓			Risque d'incendie ayant un impact sur l'environnement.

Tableau 17 : Activités potentiellement polluantes du site

I.2. Activités répertoriées par les nomenclatures

Environnement et Eau

I.2.1. Situation actuelle

Les activités exercées sur le site sont identifiées au titre de la réglementation Installations Classées (ICPE) par les rubriques suivantes.

Rubrique	AS, A, D, DC ou NC*	Libellé de la rubrique	Nature de l'installation	Seuil de classement	Quantité demandée**	
2360	b	D	Fabrication de chaussures, maroquinerie ou travail du cuir, dont la puissance maximum de l'ensemble des machines pouvant concourir simultanément au fonctionnement de l'installation étant supérieur de 200 kW	Présence de nombreuses machines de maroquinerie, pour une puissance électrique installée de 190 kW.	A au-delà de 200 kW de puissance	190 kW
2355	-	D	Dépôts de peaux y compris les dépôts de peaux salées en annexe des abattoirs.	Stockage de cuirs pour une quantité de 100 t dans le magasin cuirs.	D supérieure à 10 t	100 t
2940	2-b	DC	Vernis, peinture, apprêt, colle, enduit, etc. (application, revêtement, laquage, stratification, imprégnation, cuisson, séchage de) sur support quelconque à l'exclusion des installations dont les activités sont classées au titre des rubriques 2330, 2345, 2351, 2360, 2415, 2445, 2450, 2564, 2661, 2930, 3450, 3610, 3670, 3700 ou 4801.	Application par trempage (pulvérisation, enduction, autres procédés) pour une quantité de 80 kg/j.	DC supérieure à 10 kg/j, mais inférieure ou égale à 100 kg/j	80 kg/j

*AS : Autorisation et Servitude d'utilité publique ; A : Autorisation ; D : Déclaration ; DC : Déclaration et Contrôle périodique ; NC : Non Concerné, le rayon d'affichage de l'enquête publique est indiqué entre parenthèses.

** La capacité demandée est parfois supérieure à la capacité actuelle de l'installation, afin d'intégrer des éventuelles modifications de matériel.

Tableau 18 : Situation actuelle de la nomenclature ICPE

I.2.2. Situation projetée

Rubrique	AS, A, D, DC ou NC*	Libellé de la rubrique	Nature de l'installation	Seuil de classement	Quantité demandée**	
2360	a	A	Fabrication de chaussures, maroquinerie ou travail du cuir. La puissance maximum de l'ensemble des machines pouvant concourir simultanément au fonctionnement de l'installation étant supérieure de 200 kW	Présence de nombreuses machines de maroquinerie, pour une puissance électrique installée de 597 kW. Voir détail au § I.1.5.	A au-delà de 200 kW de puissance	600 kW
2355	-	D	Dépôts de peaux y compris les dépôts de peaux salées en annexe des abattoirs.	Stockage de cuirs pour une quantité de 44 t dans le magasin cuirs.	D au-delà de 10 t	50 t
1510	2c	NC	Stockage de matières, produits ou substances combustibles dans des entrepôts (installations, pourvues d'une toiture, dédiées au stockage de matières ou produits combustibles en quantité supérieure à 500 tonnes), à l'exception des entrepôts utilisés pour le stockage de matières, produits ou substances classés, par ailleurs, dans une unique rubrique de la présente nomenclature, des bâtiments destinés exclusivement au remisage des véhicules à moteur et de leur remorque, des établissements recevant du public et des entrepôts exclusivement frigorifiques.	Stockage des différents magasins du site hormis le magasin cuirs dont le volume est de 3 451 m ³	DC entre 5 000 m ³ et 50 000 m ³	3 451 m ³
1978	13	NC	Solvants organiques (installations et activités mentionnées à l'annexe VII de la directive 2010/75/ UE du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles Revêtement du cuir, lorsque la consommation de solvant est supérieure à 10 t/ an	Utilisation d'encres et colles contenant des solvants organiques. La quantité maximale consommée sur site étant de 0,9 t/an	D supérieure à 10 t/ an	0,9 t/an
1185	2a	NC	Equipements frigorifiques ou climatiques (y compris pompe à chaleur) de capacité unitaire supérieure à 2 kg, la quantité cumulée de fluide susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure ou égale à 300 kg	Quantité maximale de fluide frigorifique est de 216,5 kg	DC supérieur ou égale à 300 kg	216,5 kg

*AS : Autorisation et Servitude d'utilité publique ; A : Autorisation ; D : Déclaration ; DC : Déclaration et Contrôle périodique ; NC : Non Concerné, le rayon d'affichage de l'enquête publique est indiqué entre parenthèses.

** La capacité demandée est parfois supérieure à la capacité actuelle de l'installation, afin d'intégrer d'éventuelles adaptations mineures de l'installation.

Tableau 19 : Activités du site soumises à la réglementation Installations Classées – objet de la demande

☞ Rayon d'affichage de l'enquête publique : **1 Km** ;

☞ Commune concernée par ce rayon d'affichage : **Châtelleraut.**

I.2.3. Loi sur l'eau

Le projet d'aménagement a été soumis à déclaration au titre de la loi n°92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau, sous la rubrique 2150 de la nomenclature définie par l'article R. 214-1 du Code de l'Environnement. Le site est concerné par la rubrique suivante :

Rubrique	A ou D*	Libellé de la rubrique	Nature de l'installation	Seuil de classement	Surface concernée	
2150	2	D	Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant : - supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha.	Rejet d'eaux pluviales dans un bassin d'infiltration.	10 000 m ²	29 500 m ²

Tableau 20 : Classement au titre de la loi sur l'eau

I.2.4. Directive IED

Les activités IED sont répertoriées sous les rubriques 3xxx de la nomenclature des ICPE.

Le site n'est pas concerné par la directive IED.

I.2.5. Calcul SEVESO

Le site ARCO n'utilise pas de substances dangereuses en quantité suffisante dans une rubrique comprise en 4100 et 4699, y compris les déchets visés par les rubriques 2700 à 2799.

L'entreprise utilise une grande partie des peintures et colles avec une base aqueuse n'ayant pas de mention de danger.

Le site n'est pas classé SEVESO d'après la règle du dépassement direct et la règle des cumuls.

I.2.6. Garanties financières

L'installation n'est pas concernée par la constitution de garanties financières.

<u>Dossier</u>	ARCO	
	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter	
<u>Date</u>	25.avril 2022	
<u>Rédacteur</u>	Maylis TAUDIN	
<u>Vérificateur</u>	Jean-Marc BLAIS	

Avertissement

Ces documents sont notre propriété intellectuelle exclusive. Conformément à la législation en vigueur, ils ne doivent ni être reproduits, ni communiqués à des tiers, ni utilisés sous quelque forme que ce soit sans notre autorisation écrite.